

DECISION N° 2021-001

**PORTANT PROCLAMATION DES RESULTATS POUR LES ELECTIONS PAR VOIE ELECTRONIQUE
DES REPRESENTANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'UNIVERSITE PARIS 8
SCRUTIN DES 9, 10 ET 11 FEVRIER 2021**

L'ADMINISTRATRICE PROVISOIRE L'UNIVERSITE

Vu le code de l'éducation et notamment les articles L 719-1 et L 719-2 du code de l'éducation ;

Vu les articles D 719-1 à D 719-40 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 28 mai 2020 relatif à la durée de prolongation des mandats des membres des conseils et des chefs des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel pris en application de l'article 15 de la loi du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 ;

Vu la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 ;

Vu le décret n° 2011-595 du 26 mai 2011 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel dans la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2020-1205 du 30 septembre 2020 relatif à l'élection ou la désignation des membres du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche et des conseils des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu la délibération n° 2019-053 de la Commission nationale de l'informatique et des libertés du 25 avril 2019 portant adoption d'une recommandation relative à la sécurité des systèmes de vote par correspondance électronique, notamment via Internet ;

Vu l'arrêté du 10 octobre 2020 de la Rectrice déléguée pour l'Enseignement supérieur, la Recherche et l'Innovation de la région académique Île-de-France, académie de Créteil, relatif à la nomination de Madame Annick ALLAIGRE en tant qu'administratrice provisoire de l'université Paris 8 ;

Vu l'arrêté du 10 octobre 2020 dérogeant à l'article 2 de l'arrêté du 28 mai 2020 relatif à la durée de prolongation des mandats des membres des conseils et des chefs des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel pris en application de l'article 15 de la loi du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 ;

Vu la décision n° 2020-083 du 28 septembre 2020 portant annulation des élections des représentants des personnels et des usagers aux conseils centraux de l'université Paris 8 ;

Vu la décision n° 2020-093 portant modalités d'organisation des élections par voie électronique au conseil d'administration, à la commission de la formation et de la vie universitaire et la commission de la recherche de l'université Paris 8 ;

Vu l'avis du comité électoral consultatif du 9 décembre 2020 ;

Vu la décision n° 2020-113 du 14 décembre 2020 portant convocation des électeurs aux élections des représentants des personnels et des usagers aux conseils centraux de l'université Paris 8 ;

Vu les statuts de l'université Paris 8 ;

DECIDE

Article 1

Résultats pour le collège A du conseil d'administration :

Nombre d'inscrits	238	Nombre de sièges à pourvoir	8
Nombre d'émargements	204	Nombre de bulletins blancs	5
Nombre de suffrages valablement exprimés	199	Quotient électoral	33,17
Nombre d'enveloppes de vote	204	Prime majoritaire	2

Ont obtenu :

Listes	Nombre de voix obtenues	Total des sièges obtenus par liste
RPPL Paris 8 demain	76	2
Résistons. Intersyndicale de lutte de Paris 8	30	1
Choisir Paris 8	93	5

Sont proclamés élus :

Pour la liste RPPL Paris 8 demain :

- Raphaële MILJKOVITCH
- Patrick NARDIN

Pour la liste Résistons. Intersyndicale de lutte de Paris 8 :

- Alexander NEUMANN

Pour la liste Choisir Paris 8 :

- Marzena WATOREK ADORNO
- Bertrand GUILLARME
- Myriam LAMOLLE
- Nicolas DUVOUX
- Anne SEDES

Article 2

Résultats pour le collège B du conseil d'administration :

Nombre d'inscrits	763	Nombre de sièges à pourvoir	8
Nombre d'émargements	478	Nombre de bulletins blancs	12
Nombre de suffrages valablement exprimés	466	Quotient électoral	77,67
Nombre d'enveloppes de vote	478	Prime majoritaire	2

Ont obtenu :

Listes	Nombre de voix obtenues	Total des sièges obtenus par liste
Résistons. Intersyndicale de lutte de Paris 8	117	2
Choisir Paris 8	181	4
RPPL Paris 8 demain	168	2

Sont proclamés élus :

Pour la liste Résistons. Intersyndicale de lutte de Paris 8 :

- Claudette LAFAYE
- Pablo RAUZY

Pour la liste Choisir Paris 8 :

- Arnaud LAIMÉ
- Sophie JEHEL
- André-Max BOULANGER
- Marie-Nadia TCHINAEV-KARSKY

Pour la liste RPPL Paris 8 demain :

- Morgiane BRIDOU-TETU
- Arno GISINGER

Article 3

Résultats pour le collège des personnels BIATSS du conseil d'administration :

Nombre d'inscrits	687	Nombre de sièges à pourvoir	4
Nombre d'émargements	482	Nombre de bulletins blancs	42
Nombre d'enveloppes de vote	482	Nombre de suffrages valablement exprimés	440
Quotient électoral		110	

Ont obtenu :

Listes	Nombre de voix obtenues	Total des sièges obtenus par liste
VOTEZ POUR VOUS, VOTEZ CGT	82	1
La Dionysoise - SDPUAT	139	1
Sgen-CFDT et sympathisant.e.s	54	0
IMAGINONS PARIS 8 - UNSA	165	2

Sont proclamés élus :

Pour la liste VOTEZ POUR VOUS, VOTEZ CGT :

- Valérie DUBOIS

Pour la liste La Dionysoise - SDPUAT :

- Marion MAINFRAY

Pour la liste IMAGINONS PARIS 8 - UNSA :

- Khamphou FLAURAUD
- Anthony OLIVEIRA

Article 4

Résultats pour le collège des usagers du conseil d'administration :

Nombre d'inscrits	23098	Nombre de sièges à pourvoir	6
Nombre d'émargements	2079	Nombre de bulletins blancs	93
Nombre d'enveloppes de vote	2079	Nombre de suffrages valablement exprimés	1986
Quotient électoral		331	

Ont obtenu :

Listes	Nombre de voix obtenues	Total des sièges obtenus par liste
Solidarité étudiante	852	3
UNEF, UEAF, ASSOCIATIONS ETUDIANTES : ENSEMBLE POUR DEFENDRE NOS DROITS, CONTRE LA PRECARITE !	638	2
LE POING LEVÉ - Une liste anticapitaliste, féministe et antiraciste de combat	496	1

Sont proclamés élus :

Pour la liste Solidarité étudiante :

Titulaires :

- Sophie LAPOIX
- Pierre-Louis COLIN
- Sabrina CHATOUANI

Suppléants :

- Thomas IOUALITENE
- Léa EUSEBIO
- Jean-Victor JOSEPH

Pour la liste UNEF, UEAF, ASSOCIATIONS ETUDIANTES : ENSEMBLE POUR DEFENDRE NOS DROITS, CONTRE LA PRECARITE ! :

Titulaires :

- Rayan HADRAMI
- Pauline WINKELS

Suppléants :

- Youcef FELLAH
- Bouchra JELLAB

Pour la liste LE POING LEVÉ - Une liste anticapitaliste, féministe et antiraciste de combat :

Titulaire :

- Irène DAO-SOLOMOS

Suppléant :

- Mateo GARCIA MERCIER

Article 5

La directrice générale des services est chargée de l'exécution de la présente décision.

Fait à Saint-Denis, le 12 février 2021

L'administratrice provisoire de l'université Paris 8,


Administratrice provisoire
Université Paris 8
Vincennes - Saint-Denis
Annick ALLAIGRE